

Aide aux personnes retraitées, les personnes sortant d'hospitalisation, les personnes malades, handicapées. Toute personne valide ou en bonne santé, ayant besoin d'aide à titre personnel et quel que soit son âge.

- Entretien de l'habitat, de l'environnement, ménage, vaisselle, lessive, repassage.

- Alimentation : préparation et aide à la prise des repas, courses.

- Mobilisation : aide aux sorties, à la marche, aide au lever ou coucher (sous contrôle de soignants)

Le coût est lié à la situation particulière de la personne aidée, selon des barèmes bien définis.

Pour plus de renseignements, contacter Annick QUERCIA qui répond, conseille, et oriente les personnes âgées et leur famille dans la recherche d'une aide appropriée à chaque situation.